

# Retour... en images

108 enfants sont partis en classe de neige, à Ristolas, du 20 au 31 janvier 2020



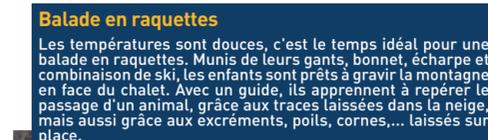
## Canirando

Les enfants ont fait la connaissance des chiens de montagne lors d'une balade en canirando. Attachés à un harnais, deux par deux, ils se laissent guider dans la neige par un chien, très excité à l'idée de se balader.



## La place forte de Mont-Dauphin

Située à côté de la frontière avec l'Italie, une place forte a été construite par Vauban à la demande de Louis XIV pour se protéger des invasions. Pour garantir une sécurité maximale aux habitants, le roi a besoin de soldats. C'est alors que nos petits Seclinois se font enrôler pour défendre le Mont-Dauphin. Ainsi, ils apprennent l'histoire de la région tout en prenant leur rôle de soldat très à cœur.



## Balade en raquettes

Les températures sont douces, c'est le temps idéal pour une balade en raquettes. Munis de leurs gants, bonnet, écharpe et combinaison de ski, les enfants sont prêts à gravir la montagne en face du chalet. Avec un guide, ils apprennent à réparer le passage d'un animal, grâce aux traces laissées dans la neige, mais aussi grâce aux excréments, poils, cornes,... laissés sur place.



## Cours de ski alpin

On ne va pas en classe de neige sans s'essayer au ski ! Pendant plusieurs après-midis, les élèves ont eu des cours de ski selon leur niveau. À la fin du séjour, certains ont beaucoup progressé, et ont pu descendre quelques pistes en toute sérénité.



## En classe

Chaque jour, les jeunes montagnards travaillaient en classe le programme ou la géographie du territoire, mais aussi la faune et la flore qui les entouraient. Le soir, ils se rejoignaient également dans la classe pour un temps d'études, pendant lequel ils lisaient et écrivaient leurs courriers.



## Le musée de Ristolas

Pour mieux appréhender son environnement, il est essentiel de le connaître. C'est pourquoi les enfants ont visité le musée de Ristolas : "l'Arche des cimes". Un questionnaire à la main, ils se baladaient dans le musée pour trouver des réponses aux questions : "Qui perd ses épingles en hiver ?" "Quel est le nom de l'animal ?" "De quel type de plante s'agit-il ?" ... Un moment d'apprentissage ludique fort apprécié !

## Le parvis de l'école Jules-Verne mis en beauté

Après la réfection complète du très grand parvis de l'école élémentaire Jules-Verne, à l'occasion de l'extension de l'école maternelle La Fontaine, rue Abbé-Bonpain, un superbe aménagement paysager et esthétique vient d'être réalisé par les agents des Espaces Verts de la Ville. En effet, une dizaine de pots de fleurs immenses ont poussé la semaine dernière, dans une explosion de couleurs. De quoi donner joie et bonne humeur à tous les écoliers, enseignants, parents... et passants. Cet aménagement paysager vient également en appui de la rénovation complète du quartier de la gare, dans le cadre de la création en cours de la gare pôle d'échanges. Et bien sûr, c'est aussi l'occasion de favoriser l'écllosion de nature en plein centre-ville, puisque dans les pots fleuriront au printemps des magnolias, des prunus, et des arbres caramel ! Rappel: le projet de plantation d'arbres « Arborathon » est toujours d'actualité. Pas moins de 116 arbres (30 euros l'unité) ont déjà été financés par des commerces, des établissements scolaires, des particuliers, des associations... Pour participer, rien de plus simple : contactez Robert Vaillant, Conseiller délégué à la Santé, à l'origine de ce projet, au 06.31.04.03.77.



Inscriptions sur les listes électorales : jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus  
Si vous êtes Seclinois et pas encore inscrit sur les listes électorales, si vous avez changé d'adresse depuis les dernières élections, si vous avez perdu votre qualité d'électeur dans la commune de seclin sur décision de l'INSEE et que vous remplissez les conditions pour vous réinscrire vous avez jusqu'au 7 février inclus pour vous inscrire auprès du service Elections de l'Hôtel de Ville, situé 89, rue Roger-Bouvry ou faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Il suffit de vous munir de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, dernier avis d'impôts, fiche de salaire). Les jeunes qui ont 18 ans dans l'année sont inscrits d'office dans le nouveau Répertoire Electoral Unique tenu par l'INSEE.  
Pour rappel : L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (Article L9 du Code Electoral).  
Nouveauté : Chaque électeur peut désormais vérifier sa situation électorale sur le site de l'Etat : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Services de garde

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Police Secours	17
Commissariat	03.20.62.99.88

### Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

### Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33 avant d'être accueilli en consultation au groupe hospitalier de Seclin-Carvin - accès Pavillon Pratz à Seclin

### Pharmacie

Rens. : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou 0.825.74.20.30

### Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin  
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

## Restauration municipale

### Menu du 03 au 07 février

Lundi	Céleri rémoulade aux dés d'avocat ; fish and chips, sauce tartare, salade ; yaourt aux fruits bio
Mardi	Emincé de volaille à la crème et champignons ; risotto parmesan, gratin de poireaux ; vache qui rit ® ; kiwi
Mercredi	Repas végétarien : Salade verte et endives au maïs ; spaghetti à la bolognaise végétale ; petits suisses
Judi	Velouté de poireaux ; rôti de bœuf, sauce au poivre, purée et haricots verts ; flan renversé au caramel
Vendredi	Crêpe au fromage ; choucroute garnie, pommes de terre vapeur ; clémentines

## État civil du 18/01/2020 au 28/01/2020

### Naissances déclarées

Camelia Bocquet, 18/01/2020  
Valentin Leroy, 23/01/2020  
Gaël Neslany Diaz Barco, 24/01/2020

### Décès déclarés

Jean Puche, 97 ans  
Charles Thibaut, 97 ans

# Agenda

## Vendredi 31 janvier

### Assemblée générale de l'association Vivre Ensemble, à 18h.

Salle polyvalente de l'EHPAD « Les Augustines », accès par la rue d'Apolda.

## Vendredi 7 février

### Piscine municipale, Soirée aquagym "Le tour du monde en 80 minutes" par le service des sports à 19h.

80 places adultes maximum, réservations possibles le 30 et 31 janvier, et le 1er février. 3€20 pour les Seclinois, 5€30 pour les extérieurs.

## Samedi 8 février

### Séance de dédicaces de l'auteur, conteur, et comédien Thierry Moral, de 10h à 12h.

La Palette du Libraire, rue Jean-Jaurès.

### Permanence de la FNACA, de 09h30 à 11h30, à la maison des Association, rue de Burgault.

## Atelier de fabrication de produits cosmétiques au naturel, de 14h à 16h, avec l'Agenda 21.

Bibliothèque municipale Jacques-Estager, contour de l'église, Gratuit. 03.20.32.00.40. biblio@ville-seclin.fr

## Assemblée générale des Amis des Géants, à 15h.

Et à partir de 18h30 : concours de belote. Salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonnière, Réservation au : 09.73.55.18.14.

## Concert de piano et de l'orchestre d'harmonie du CMEM, à 20h, dans le cadre du jumelage Seclin-Zabrze. Salle des fêtes, rue Jean-Jaurès. Gratuit.

Réservation au service culture. 03.20.62.94.43. Ou sur le site internet de la ville [www.ville-seclin.fr](http://www.ville-seclin.fr).

## Braderie de l'association "Les Petits D'abords" au restaurant scolaire Adolphe-Dutoit.

Installation des exposants à 7h30, ouverture des portes à 8h30 jusqu'à 15h30. Table de 1m20 : 2€, 1m60 : 2€50. Restauration et buvette sur place. Réservation par sms au : 07.66.51.85.84

## Dimanche 9 février

### Concert des orchestres à cordes du CMEM et de l'école de musique de Wattignies, à 11h.

Eglise Saint-Joseph, rue de Burgault. Gratuit. Réservation au service culture. 03.20.62.94.43. ou sur le site de la ville : [www.ville-seclin.fr](http://www.ville-seclin.fr).

## Assemblée générale de l'Union Musicale, à 10h.

Salle de répétition Georges-Carpentier, Rue Simone Hespel-Thibaut. Réservé aux adhérents et à la presse.

## Loto des Ritoudis, Salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonnière.

A partir de 15h, ouverture des portes 14h.

# L'Hebdo Seclinois

N° 1132  
du 30.01.2020 au 05.02.2020

## Un rendez-vous réussi avec la sécurité routière

Samedi 25 janvier, malgré le temps brumeux, de nombreux Seclinois ont participé en famille, à la journée « Rendez-vous avec les bonnes pratiques de la sécurité routière », place Stalingrad. Les animations proposées par l'équipe de la police municipale, en coopération avec l'Automobile Club du Nord, ont permis de prendre conscience des dangers de la route, à pied, sur un deux roues ou au volant d'une voiture.

Cette journée axée sur la prévention a confirmé la volonté conjointe d'Antoine Pacini, conseiller délégué à la sécurité publique, et d'Yves Barbier, directeur de la police municipale, d'insister sur l'intérêt des bonnes pratiques en matière de sécurité routière. Les enfants, à vélo ou sur une trottinette ont parcouru la piste de junicode sous les conseils avisés d'un formateur professionnel et d'un agent municipal : Comment anticiper un stop ou un virage ? Quelle attitude tenir à l'arrêt devant un feu tricolore ? Pendant ce temps, des adolescents ont profité du simulateur 2 roues et pu se rendre compte des dangers, des temps de freinage dans différentes situations routières, comme par exemple, en cas de chaussée glissante.

Plus loin, sur un autre stand, Hervé Deburck, formateur à l'Automobile Club proposait un quizz, ce passionné des pratiques routières n'a pas hésité à promulguer conseils et explications concernant la vitesse de décélération ou les dangers de l'alcool ou du téléphone mobile au volant, une sensibilisation fort intéressante au freinage rapide. Autre point de sensibilisation : celui du port de la ceinture de sécurité. Les plus affranchis ont pu faire l'expérience de la voiture tonneau. En sortant du véhicule, tous étaient unanimes sur l'intérêt de s'attacher une fois installé dans son véhicule.

### Des contrôles de véhicule pour rouler en sécurité

Certains habitants sont venus avec leur véhicule et ont ainsi pu bénéficier gratuitement d'un contrôle « 3 points ». Le technicien a pris le temps de vérifier (et de gonfler le cas échéant) les pneus, de contrôler les éclairages et les points de pollution. Cette journée rappelle aussi que l'équipe de la police municipale s'implique toute l'année, dans la lutte contre l'insécurité routière. N'hésitez pas à contacter la police municipale au 03.20.32.59.60, ou en vous rendant au 9 rue Jean-Jaurès. Vous pouvez également adresser un mail via : [www.ville-seclin.fr](http://www.ville-seclin.fr) dans la rubrique « Contacter un service ».

### Compteurs Linky : motion des élus et permanence d'Enedis prochainement en mairie

Des Seclinois ont contacté la mairie suite à un courrier d'Enedis les informant que cette société allait poser le compteur électrique communicant Linky chez eux dans les prochaines semaines. Pour rappel, lors du Conseil Municipal du 27 juin 2019, le maire, Bernard Debreu, a présenté au vote une « motion sur le droit de refus des administrés pour la pose des compteurs Linky ». Cette motion a finalement été adoptée, malgré l'opposition de certains élus. Elle demande à Enedis : « la mise en place d'une communication adaptée, le respect du choix du consommateur d'installer ou non le compteur Linky chez lui, et une intervention au domicile uniquement si l'usager a donné son accord explicite (que le compteur soit à l'intérieur ou à l'extérieur) ». A savoir également que c'est au propriétaire d'être contacté par Enedis quand les compteurs se trouvent dans les parties communes des immeubles. Comme le déploiement arrive à Seclin, le maire a repris contact avec les responsables d'Enedis. Ceux-ci ont accepté de tenir une permanence prochainement. Nous vous informerons de la date. Enedis propose également un numéro vert pour répondre aux questions des usagers : 0 800 054 659.

## Expositions : à la découverte des sculptures... ou des pigeons voyageurs



### Claire Pauwels expose ses sculptures : une artiste est née !

Les Seclinois la connaissent davantage dans son rôle d'intendante du Lycée Professionnel des Hauts de Flandre... Mais en Claire Pauwels dort une artiste depuis très longtemps. Il a fallu du temps pour que son sens artistique débouche sur des œuvres concrètes. Des sculptures de bois et de métal, entre figuration et abstraction. Claire Pauwels expose pour la première fois 16 œuvres... au sein de l'Hôtel de Ville de sa commune de cœur, Seclin. « **Je sculpte depuis 4 ans et demi. J'ai eu le déclic par hasard, lorsque mon frère m'a montré comment on fait pour souder. Depuis, j'ai créé de très nombreuses œuvres qui allient bois et métal. Mon geste artistique est brut et spontané, avec tout ce que cela peut engendrer de fragile et d'imparfait, parfois...** » Pas si imparfait que cela ! En effet, deux sculptures de Claire Pauwels sont parties aux Etats-Unis, où elles seront exposées en avril dans une galerie de New-York !

Exposition de Claire Pauwels « Brut de... » jusqu'au 15 février dans le hall de l'Hôtel de Ville. Visible aux heures d'ouverture de la mairie.

## Les pigeons d'Eugène ont eu du succès le 26 janvier !

Depuis que les trois associations colombophiles de Seclin ont emménagé dans leurs nouveaux – et grands – locaux tout neufs du Parc de la Ramie, Eugène Poorteman et les colombophiles organisent régulièrement des expositions de pigeons voyageurs, tous champions dans leur catégorie. Les locaux étant sur le passage de nombreux promeneurs, des passants sont venus s'ajouter aux passionnés pour découvrir 90 pigeons de toute beauté ! L'occasion aussi pour les bénévoles de proposer aux coulonneux un couscous géant, auquel 60 convives ont fait honneur !

Des ventes de pigeons de concours auront lieu les 29 février, 7 et 15 mars. L'occasion de découvrir cette passion de la colombophilie avec des bénévoles qui vous accueilleront les bras ouverts. Parc de la Ramie, accès par la rue Marx-Dormoy ou la rue des Martyrs.



## Plus de 1.000 personnes accueillies au Secours Catholique

La pauvreté ne recule malheureusement pas... Au contraire, elle ne fait que progresser, pour des raisons sociales, mais aussi climatiques désormais. « **Les plus pauvres de la planète sont en effet ceux qui souffrent le plus de la crise climatique** », a ainsi expliqué Xavier Villette, délégué départemental du Secours Catholique, lors des vœux organisés par l'antenne Sud Métropole à la salle Jean-Paul II, jeudi 23 janvier, en présence du maire et du conseiller départemental. Monique Delannoy, bénévole référente pour tout le territoire de Seclin et alentours (jusqu'à Faches, Ostricourt, et toute la Pévèle), ainsi qu'Olivier Charlier, l'animateur professionnel de cette grande communauté d'une centaine de bénévoles, ont tenu à remercier « **tous ceux qui ont permis**

**à cette maman d'acheter un vélo pour aller travailler (...), à ces migrants ou familles roms qui ont pu apprendre le français, à ces enfants et à ces familles qui ont pu partir en vacances...** »

Olivier Charlier a également souligné que « **1.000 personnes ont été accueillies en 2019 au Secours Catholique Sud Métropole, et 10.000 euros collectés !** » Cette somme conséquente permettra de poursuivre les nombreux ateliers et aides proposés au quotidien : « **l'apprentissage du français, de plus en plus demandé, les séjours au Mont des Cats, le vestiaire solidaire, le groupe convivial tricot/couture, le soutien scolaire, les vacances en famille... et le jardin solidaire situé juste derrière les locaux de la rue de Burgault : tout est prêt pour**



**accueillir les jardiniers qui pourront manger des produits sains et de qualité !** » En 2020, les objectifs sont de « **renforcer notre présence dans la Pévèle, et nouer des partenariats avec les autres associations solidaires.** »

Secours Catholique Sud Métropole 85, rue de Burgault. Permanences les mardis et jeudis de 14h à 16h30. Tel : 03.20.58.99.75.

## Zone Industrielle : la rénovation est en cours



L'ASPUZILS (Association Syndicale des Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle de Lille-Seclin) a tenu son assemblée générale au sein de l'entreprise ATOS Worldline, le 27 janvier. En présence des maires de Seclin, Wattignies, Templemars, et du premier adjoint de Noyelles-les-Seclin, et autour de la présidente, Sylvie Sézille de Mazancourt, une dizaine de membres du Conseil d'Administration, et de bénévoles actifs qui gèrent le premier parc d'activités créé dans la Métropole lilloise en 1966.

Un parc qui mérite bien de faire partie du programme de « redynamisation des parcs d'activités », mené par la MEL depuis 2018. C'est le point très positif qui ressort de l'assemblée générale : « **la MEL a engagé 2,3 millions d'euros pour la Zone Industrielle de Seclin. La chaussée de la rue du Mont de Templemars a été refaite, des coussins berlinois ont été posés contre les runs de voitures le week-end, et un nouvel éclairage LED a été installé sur le territoire de Noyelles.** » La représentante de la MEL a confirmé qu'à partir de « **février 2020, 8 caméras seront disposées aux entrées/sorties de zone, et des coussins berlinois seront posés rue de la Pointe et rue de Lorival pour pallier le déplacement des runs dans ce secteur.** » Par ailleurs, les entrepreneurs souhaitent « **renforcer le maillage des bus Ilévia, et la création d'arrêts supplémentaires rue de Lorival et rue du Luyot, ainsi que la pose d'abris de dimension suffisante pour tous les arrêts** ». De son côté, l'ASPU-

Outre ces débats passionnés, l'ASPUZILS a aussi pensé aux jeunes du Lycée Professionnel de Seclin. « **Prenez des lycéens en stage dans vos entreprises, ils représentent notre avenir !** » ont exhorté les membres du bureau.

ASPUZILS 11, rue de la Pointe. 03.20.90.18.79. zi.lille.seclin@gmail.com. Site internet : www.zi-lille-seclin.com



## NOS COMMERÇANTS

### La thérapie par le tatouage

C'est en faisant son premier tatouage que Gérald Saeys a trouvé sa voie. « **C'est en découvrant l'ambiance, la musique et les gens que je me suis dit que je voulais ouvrir mon salon de tatouage** », se rappelle-t-il. Tout petit, ce papa de 45 ans dessinait déjà mais ne trouvait pas d'utilité à ses créations. Aujourd'hui, il est installé avec Fleur, sa nouvelle secrétaire, dans le centre de Seclin. Pour lui, un tatouage peut changer une vie : « **C'est une forme de thérapie, ça peut redonner confiance en soi à n'importe qui. Moi sans mes tatouages, je ne serais plus vraiment moi.** » Pour autant, un tatouage ne se



fait pas sur un coup de tête. Gérald discute longuement avec chacun de ses clients – même les habitués – sur le dessin, la taille, l'endroit, etc... avant de se lancer dans un nouveau projet.

« **G. Tattoo** » 22, rue Bouvry à Seclin. Ouvert du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 13h30 à 16h et le samedi de 7h à 13h et de 13h30 à 15h. Tel : 09.83.29.01.40. Site web : www.g-tattoo.com. Facebook : G. Tattoo.

## SPORT

### Compétition amicale pour les jeunes judokas



Le Judo Club de Seclin, présidé par Steve Vandendorpe, a organisé, avec une bonne trentaine de bénévoles, sa compétition amicale jeunes de l'année, sur les tatamis de la salle Delaune le 18 janvier. L'occasion pour 64 mini-poussins de 7-8 ans de s'exercer le matin à des jeux en lien avec cet art martial. L'après-midi, ce sont 200 jeunes judokas de 9 à 14 ans, qui ont investi la salle pour

des combats acharnés... mais toujours fair-play ! Les sportifs venaient de nombreux clubs de la Métropole, du Pévèle-Mélançois, et même d'Hazelebroeck. Une compétition saluée par l'adjoint au Sport, Eric Corbeaux, et par le conseiller délégué, Antoine Pacini.

Renseignements sur le Judo Club de Seclin : judoseclin@yahoo.fr

### Les petits de M-Curie/L-Michel d'abord !

Créée en octobre 2018, l'association des parents d'élèves de l'école maternelle de La Mouchonnière, intitulée « Les Petits d'Abords », multiplie les actions afin de permettre aux élèves de l'école M-Curie/L-Michel de faire des sorties, de voir des spectacles, etc... Les bénévoles de cette nouvelle association ont tenu leur assemblée générale le 24 janvier.

Arezki Amrani, président, Elodie Sagnier, vice-présidente, Nathalie Amrani, trésorière, et Julia Villain, secrétaire, ont concocté un programme très complet pour cette année scolaire. Après avoir activement participé au carnaval 2019, à la kermesse, et avoir organisé un lotto, des spectacles de Noël, un repas d'Halloween et des goûters sains avec des produits frais, ce sont les goûters men-



suels et les braderies couvertes qui animeront 2020, en plus de toutes les festivités au sein de l'école en partenariat avec les enseignants. Tous les parents sont les bienvenus pour donner de l'aide et adhérer à l'association pour seulement 5 euros par an et par famille.

Première braderie couverte de l'année : samedi 8 février de 9h à 15h au restaurant scolaire Dutoit. Arrivée dès 8h pour les exposants. Réservations par SMS au 07.66.51.85.84, Page Facebook « Les petits d'abords ».

# Tribune des groupes du conseil municipal

## Seclin Ensemble

### Respecter la démocratie : un devoir de citoyen

Mars 1848 : Droit de vote universel masculin à 21 ans.

Avril 1944 : Droit de vote universel accordé aux femmes qui l'exercent pour la première fois en 1945.

1974 : Majorité et droit de vote à 18 ans pour tous les citoyens français.

Nos arrières grands pères, nos arrières grands mères, nos grands mères, nos mères se sont battu(e)s quelquefois au péril de leur vie, pour que nous puissions toutes et tous voter et que le mot DEMOCRATIE acquière tout son sens. La commune (la cité) est le premier cadre de citoyenneté, l'espace premier de représentation. Elle vit grâce au « contrat citoyen ».

Soyons des citoyens « acteurs », pour soutenir nos élus, confrontés à une gestion financière de plus en plus difficile. Exerçons notre liberté d'expression en allant voter. Devant l'urne, nous sommes tous à égalité.

Respecter les résultats du vote : une expression évidente de la démocratie.

Mais pour voter, encore faut-il être inscrit sur les listes électorales... A chaque scrutin, nous voyons arriver au bureau de vote des citoyens munis de leur carte d'identité, mais qui ne peuvent pas voter car ils ne sont pas inscrits ! Ils ont déménagé et n'ont pas fait le nécessaire, ils ont quitté le domicile de leurs parents et croient pouvoir toujours voter dans leur ancien bureau de vote, ils ont changé de commune et ne l'ont pas signalé.

Au moment où les dotations gouvernementales versées aux communes ne cessent de diminuer, nous DEVONS exercer notre devoir de citoyen et aller voter les 15 et 22 Mars. Ne laissons pas les autres décider pour nous. Notre commune est notre lieu de vie quotidien.

Pour ne pas avoir de regret le 23 Mars, VOTONS les 15 et 22 Mars !

Les inscriptions sur les listes électorales doivent impérativement être effectuées avant le 7 Février (inscriptions en mairie avec papier d'identité et attestation de domicile).

Francine Hamard Delecroix  
Antoine Pacini  
Valérie Tredez  
Groupe Génération.s

## Forces Démocrates pour Seclin

### Le 27 janvier, une journée pour ne rien oublier

Au matin du 27 janvier 1945, quelques 7.000 détenus décharnés se trouvaient encore dans les camps d'Auschwitz-Birkenau lorsque les troupes soviétiques entrèrent dans ce lieu de mort.

Il s'agissait du premier camp d'extermination et de déportation libéré par les alliés.

Plus d'un million de personnes déportées dans le camp d'Auschwitz ont ainsi péri.

Au fur et à mesure de leur progression, les alliés libèrent une vingtaine de camps.

On estime ainsi à six millions le nombre de Juifs qui ont été exterminés dans les camps de la mort, que ce soit à Dachau près de Munich, Buchenwald, Ravensbrück ou encore Mauthausen.

Des personnes handicapées, des Tziganes, des homosexuels et des opposants politiques furent également déportés et exterminés dans les camps de la mort.

Cette journée du 27 janvier doit faire prendre conscience que le mal absolu existe

Le Conseil de l'Europe est à l'origine de la mise en place de cette journée du souvenir de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'humanité.

Cette initiative a été prise par les ministres de l'Education des Etats membres du Conseil de l'Europe en octobre 2002. Il est important pour que la mémoire ne s'efface pas que les enseignants puissent sensibiliser les élèves de nos écoles aux événements qui ont assombri l'Histoire et à prendre en compte les génocides et les crimes contre l'humanité, afin de favoriser la prévention, la compréhension, la tolérance, l'amitié entre les nations, les groupes raciaux et religieux.

« Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde par l'oubli » Elie WIESEL.

C.BACLET, F.-X.CADART, S.GAUDEFROY, C.HUGUET, R.MILLE

## Transitions citoyennes

### POURQUOI LE MAIRE PROMET TOUT À MARTINSART APRÈS L'AVOIR OUBLIÉ

Dans l'hebdo, le Maire a annoncé que le hameau de Martinsart serait doté d'aménagements de sécurité en 2020-2021. Il promet des coussins berlinois, trottoirs élargis, revêtement nouveau, barrières...et même une piste cyclable sécurisée. Le grand jeu !

Pourtant des questions se posent. Connaissant la dangerosité de la route depuis des décennies pourquoi ne pas l'avoir sécurisée avant ? Pourquoi avoir accepté la fermeture de l'école publique Michelet, service public essentiel, en refusant d'écouter les solutions des parents ? Pourquoi d'un coup promet-il la lune aux riverains ? La réponse est très simple : par électoralisme.

E.DRELON S.DUMETZ